

15 avril 2026
010

- > Médecins omnipraticiens à honoraires fixes
- > Chirurgiens-dentistes à honoraires fixes
- > Optométristes à honoraires fixes

Nouveauté sur la transmission de votre moyenne de traitement hebdomadaire et de votre bilan annuel

Cette infolettre est destinée aux professionnels à honoraires fixes.

Nous amorçons dès maintenant un virage vers la transmission électronique des documents qui concernent vos avantages sociaux. Ainsi, votre prochaine moyenne associée à votre traitement hebdomadaire pour l'année 2026-2027 de même que votre état de facturation pour l'année 2025-2026 seront transmis dans votre messagerie sécurisée. Ce mode de transmission s'appliquera également à l'envoi du bilan de vos avantages sociaux.

Cette nouvelle modalité de transmission sera mise en œuvre dès la fin du mois d'avril.

Assurez-vous que vous avez les accès requis pour consulter votre messagerie sécurisée. Pour toute information sur les services en ligne, consultez la page [M'informer sur les services en ligne ou créer mon compte](#).

c. c. : Agences de facturation commerciales

Courriel et site Web

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels

Téléphone

Québec	418 780-4208
Montréal	514 687-3612
Ailleurs au Québec	1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)